



# Association des **RÉSIDENTS** de La Clusaz



Actualité

Patrimoine

Environnement

## Edito

A La Clusaz il n'y a pas de fleuve tranquille, mais des sources qui font couler beaucoup d'encre...



2025 sera l'année de l'eau, de la goutte de pluie à la mer en passant par nos torrents : une priorité absolue. Les habitants et les agriculteurs en particulier de La Clusaz, ont été marqués par 2018, une année de sécheresse sévère. C'est pourquoi à la suite de plusieurs épisodes de restriction d'eau, le renouvellement des tuyaux des canalisations souterraines a été entrepris afin de limiter les fuites. La municipalité poursuit les travaux, **route du Crêt du Merle, attention perturbation de la circulation \* (voir article page suivante)**. Malgré cela les tensions persistent. Nous consommons de plus en plus d'eau et les ressources n'étant pas inépuisables, la réglementation sévit. Mais quand les enjeux économiques pèsent lourd, on la dévie ! La tentation était trop grande, pendant plus de 20 ans la commune a puisé de l'eau dans une source pour alimenter la retenue du Lachat (Balme), y compris pendant les périodes de restriction, pour alimenter les canons à neige. D'autres prélèvements irréguliers ont été constatés sur les retenues de la commune par l'Office français de la biodiversité (OFB). La Clusaz a été condamnée à payer une amende de 130 000 euros au Trésor public, ainsi qu'à verser 13 100 euros à la fédération de pêche de Haute-Savoie et 12 000 euros à France Nature Environnement, qui s'étaient portées parties civiles. Finalement la commune s'en tire bien, quand on pense combien, nous, nous payons le m3 d'eau ! En plus, la station doit mettre en conformité ses installations et détruire son pompage illégal. Elle a l'interdiction de prélever dans la source du Lachat pendant trois ans et doit effectuer un état des lieux écologiques et d'impact des ouvrages de prélèvement. Elle a également l'obligation de mener un audit écologique sur l'ensemble de ses retenues d'eau dédiées à la production de neige de culture.

Le 18 juin a eu lieu une réunion de sensibilisation pour mieux comprendre les notions clés liées au cycle de l'eau, à ses usages et à sa gouvernance, et les enjeux pour le territoire. Le 4 juillet des ateliers travailleront sur ce thème pour faire suite à cette réunion. A l'échelon national, le premier ministre souhaite ouvrir un débat structurant autour de la gestion de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques, réunissant l'ensemble des usagers de l'eau (citoyens, collectivités, entreprises, agriculteurs...), sous la co-présidence des préfets coordonnateurs de bassin et des présidents des comités de bassin. Nul doute que le Scot Fier-Aravis auquel notre association participe en tant que Personne Publique Associée, devra intégrer cette problématique.

Le village s'embellit avec la piscine entièrement rénovée, un pôle outdoor, indoor, et la modification des ronds-points pour améliorer **la circulation qui sera modifiée à l'entrée du village\***. (voir article p. suivante)

Nous aurons l'occasion d'avoir plus d'explications à **notre Assemblée Générale vendredi 8 août 2025 à 16h45 à la salle des fêtes**, en présence du Président de la communauté de commune, Gérard Fournier-Bidoz et du maire de La Clusaz, Didier Thévenet. Je vous invite à venir très nombreux. Ce sera la dernière Assemblée Générale avant les prochaines élections municipales en 2026. C'est aussi le moment de vous inscrire sur les listes municipales. Peu importe les candidats qui se présenteront, être inscrit à La Clusaz est le seul acte représentatif des résidents et par conséquent de la politique qui sera conduite à leur égard.

**Notre excursion, le 12 août 2025**, nous emmènera à la découverte du patrimoine remarquable de Savoie jusqu'en Isère. Retour prévu 19h30. Et parmi d'autres loisirs, une visite **chez « le p'tit barbu » producteur de plantes et ses transformations 18 août (15 places), concerts Isaïade avec Isabelle Rémy et Isabelle Guérin 12 août à La Clusaz et 13 août à Thônes à 20h30.**

Je vous souhaite de nager dans le bonheur pendant cette saison estivale avec le plaisir de vous retrouver.

Mireille Sertout  
Présidente

ARLC 74450 Saint Jean de Sixt BP 5 Web : <https://arlc.la-clusaz.com> Mail : [mireille.sertout@wanadoo.fr](mailto:mireille.sertout@wanadoo.fr)

Association loi 1901 d'intérêt général enregistrée à la préfecture de Hte Savoie n°W741001221 agréée pour la protection de l'environnement et en tant qu'association locale d'usagers au titre de l'article L125-1 du Code de l'urbanisme. Membre fondateur de la FARSM et de la FESM 74.

## **LA TAXE FONCIERE POURRAIT AUSSI CONTINUERA D'AUGMENTER.**

D'après la Fondation IFRAP, malgré la hausse des taxes foncières en France, qui ont augmenté de 30,1 % entre 2017 et 2023. En 2024, la taxe continue de croître, avec une revalorisation des bases de 3,9 %. Même si 80 % des grandes villes n'ont pas augmenté leurs taux en raison des élections municipales de 2026, la pression fiscale reste forte. L'abolition de la taxe d'habitation peine à compenser l'augmentation de la taxe foncière, qui pèse de plus en plus sur les ménages et les entreprises, rendant parfois la situation insoutenable.

## **TAXE D'HABITATION majoration : inciter plutôt que punir ...**

Face à la pénurie de logements pour les habitants, certains élus préfèrent inciter plutôt que de sanctionner par une majoration de la Taxe Foncière sur les résidences secondaires. Les maires d'Oléron ont décidé d'allouer une prime de 10.000 euros maximum, selon la surface, aux propriétaires acceptant de transformer leur location saisonnière en location à l'année. Pas sûr que l'appât soit convainquant ? Faire basculer en location à l'année rapporte en moyenne trois fois moins. La municipalité perd la taxe d'habitation et la dotation de l'Etat...

A Chamonix, le Maire a choisi la manière forte pour réduire les résidences secondaires : encadrement des BnB (1 BnB par personne) et zone réservée à la construction de l'habitat principal grevé d'une servitude pour pérenniser les objectifs. A La Clusaz la majoration de la TH à 30%, pour le moment, est attribuée aux logements permanents et aux logements des saisonniers. Nous interrogerons à l'AG ce que la recette de la majoration a permis de construire.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Le bulletin municipal est désormais édité en juin, des exemplaires seront distribués lors de notre AG. Les adhérents qui n'auront pas pu en avoir parce qu'ils étaient absents, le recevront par voie postale conformément à leur souhait.

## **MAILING**

Afin de maintenir le lien avec La Clusaz, nous vous envoyons des nouvelles par mailing tout au long de l'année. Beaucoup de mails reviennent parce que l'adresse n'est plus valable. Parfois cela bloque les envois.

**Vous voudrez bien vérifier votre adresse et si nécessaire m'indiquer le changement. A envoyer à :**

[mireille.sertout@wanadoo.fr](mailto:mireille.sertout@wanadoo.fr)

## **BULLETIN DE L'ASSOCIATION**

La demande d'un bulletin par voie postale reste forte. Deux bulletins par an seront ainsi diffusés. Cette année les reçus fiscaux ont été joints à l'envoi de ce bulletin. Si votre demande n'a pas été honorée, n'hésitez pas à me relancer. L'année prochaine sur notre site vous pourrez l'obtenir tout de suite.

## **\*TRAVAUX DE REHABILITATION AU CRÊT DU MERLE**

Des travaux vont permettre de renouveler les réseaux d'eaux pluviales, usées et d'eau potable, de renouveler l'ensemble de l'éclairage public (passage en LED), de restructurer la chaussée.

Des perturbations de la circulation sont à prévoir depuis le chemin des Noisettes jusqu'à la partie basse de la route du Crêt du Merle (fin du chantier prévue au niveau des molloks/poubelles enterrées au 214 route Crêt du Merle) et la traversée de route du col des Aravis.

Pendant le temps de travaux :

**La route sera fermée de 8h à 17h : du 05/05/2025 au 04/07/2025 ; du 01/09/2025 au 29/11/2025.**

**Les usagers devront donc prendre leur disposition afin de passer avant 8h et après 17h.**

**La route sera ouverte : les week-ends et durant l'été (du 04/07/2025 au 30/08/2025).**

## **TRAVAUX AU PONT DE L'ARS A L'ENTREE DE LA CLUSAZ**

Dans le cadre des travaux d'élargissement du pont de l'Ars, le giratoire sur la RD909 sera élargi, de l'autre côté du pont à l'ancienne gare routière un giratoire sera créé. Des modifications de circulation sont à prévoir entre juin et fin novembre 2025. Tous les accès seront maintenus pendant le chantier.

Les deux premières phases se dérouleront comme suit :

**Phase 1 : début juin au 4 juillet 2025**

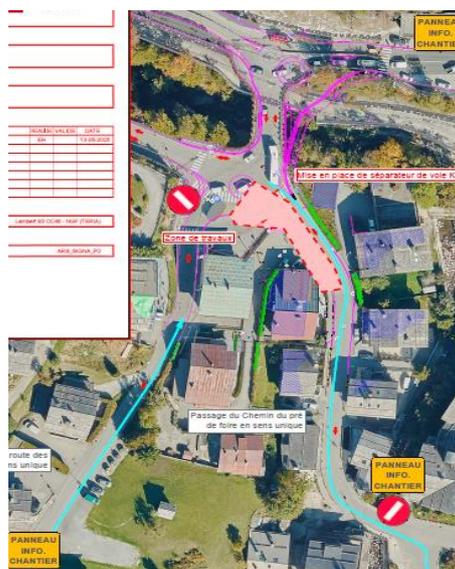
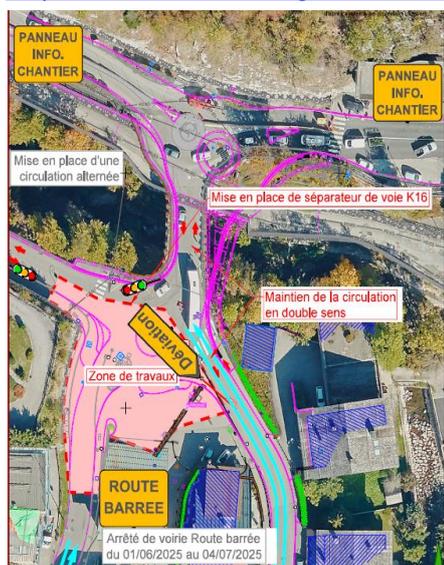
La route des Riondes sera fermée à hauteur de la Bataille. Un double sens sera mis en place via le Pré de Foire et le chemin des Riffroids. Un feu tricolore sera installé au niveau du pont de la patinoire. Les stationnements situés côté ruisseau sur le Pré de Foire seront condamnés. Un feu sera éventuellement installé à l'accès du Salon des Dames.

## Phase 2 : juillet et août 2025

Mise en place d'un sens unique de circulation depuis le pont, en passant par le chemin du Pré de Foire, le chemin des Riffroids et la route des Riondes, pour rejoindre la voie descendante.

Sur le site de la mairie vous pouvez télécharger les plans de circulation des phases I et II.

<https://www.laclusaz.org/fr/actualites/764-travaux-pont-de-l-ars-et-circulation-maintenue.html>



Ceux-ci pourront être modifiés ponctuellement en fonction de l'avancement du chantier.

## COMPLEXE SPORTS ET LOISIRS INDOOR OUTDOOR



Le projet d'envergure se réalise, coût prévisionnel 16,8 MHT, financé par des subventions de l'Etat, de la Région, le Département, les JO...

Le pool indoor d'une surface de 3830 m<sup>2</sup> abritera : un gymnase polyvalent et une salle de musculation réservée en priorité aux habitants et au club des sports, un pôle d'escalade, un pôle freestyle, des salles de musculation et de pratiques douces (yoga, danse) réunis autour d'espaces d'accueil, de bar, de restauration...

En extérieur des espaces citystades, aires de jeux, théâtre de verdure... seront aménagés.

Début des travaux 2026, mis en service 2028.

## ESPACE AQUATIQUE UNE BELLE RENOVATION



Les travaux engagés par la Mairie de La Clusaz, avec l'appui de l'Etat et du Département de la Haute Savoie, représentent près de 4 millions d'euros. Ils ont notamment permis de : Réduire les dépenses énergétiques, d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap, installer un revêtement en bois sur les plages extérieures, de rénover la toiture en tavaillon.

L'espace aquatique comprend : deux bassins : intérieur et extérieur (nouveau : sièges à bulles et jets massant, bassin ludique avec fontaine), une zone PMR avec élévateur de mise à l'eau (+ 2 fauteuils SOFAO à dispo), une pataugeoire intérieure et extérieure avec

parasols, des toboggans (CanonSlide et pentagliss), un solarium et zone de pique-nique, un espace sauna/hammam, une salle de sport.

Les activités proposées : aquagym, aquafitness, aquabike, cours de natation... sauna, hammam...

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 10h à 19h. Le snack est ouvert tous les jours de 11h30 à 18h.

Les tarifs : Adulte 7.50 €, Jeunes de 5 à 16 ans inclus, Etudiants, 65 ans et +) 6.50 €

Abonnements : se renseigner à : [espace-aquatique@laclusaz.fr](mailto:espace-aquatique@laclusaz.fr) <https://www.espaceaquatique-laclusaz.com/>

## PATRIMOINE EN DISPARITION : LA FERME DES RIFFROIDS

Malgré les efforts pour sauvegarder cette belle ferme classée, dans le village, qui faisait partie des visites du patrimoine, elle a finalement été démolie. Elle a été remplacée par un grand chalet avec des appartements. La façade est recouverte en vieux bois et dans le jardin devant sa façade a été construit un deuxième chalet. Ainsi la loi SRU qui permet de densifier, n'épargne pas le patrimoine bâti classé.



Avant



Après

## JEUX OLYMPIQUES 2030



Les JO suscite à la fois de l'enthousiasme et aussi de l'inquiétude face aux travaux, aux conséquences écologiques et au financement.

Nous avons reçu Willie Mae Verbeke, une jeune étudiante pour l'aider à réaliser un mémoire sur les opportunités pour les Alpes françaises liées aux jeux Olympiques d'hiver 2030. Nous attendons les résultats.

Protect Our Winter (POW) France, (ONG à but non lucratif dont le but est de porter la voix de la communauté outdoor en faveur du climat, du vivant et de la justice sociale !) lance la première Convention Citoyenne Olympique aux JO 2030, pour « *livrer aux instances organisatrices des prochains Jeux d'hiver en France, une série de mesures concrètes, bénéfiques pour les différents territoires et habitants.* ». Le bassin Annecy Aravis ayant été choisi comme pilote, le 5 et 6 juillet, 50 citoyens tirés au sort travailleront bénévolement durant trois week ends pour formuler des propositions pour des jeux durables...

A lire : « Le crépuscule des JO » Guillaume Desmurs Ed. Guérin

## IL ETAIT UNE FOIS... « UN P'TIT BARBU »



Après avoir travaillé, dans le monde industriel comme chef de projet, Arthur Thovex a quitté les écrans d'ordinateurs pour devenir producteur de plantes aromatiques, et retrouver ce lien avec la terre, avec la nature.

Plus qu'un métier, un vrai projet de vie avec plus d'autonomie et moins de monotonie et proposer différents produits de qualité, naturels et respectueux de nos montagnes ! De la cueillette au séchage et à la transformation en sirop, vous découvrirez tous ces produits certifiés bio.

Arthur nous recevra le lundi 18 août 2025 à 9h30 chez lui. **LIMITEE à 15 personnes**

**La réservation est obligatoire par sms : 0680829597**

Le p'tit barbu, 97 route de la Grallière. 74220 La Clusaz



Du 3 au 6 juillet «Festival de Yoga »

Cours en plein air ou en salle, conférence, ateliers, soirées...

<http://laclusaz-yogafestival.com>



### **Piano du lac 26 juillet de 20h à 21h30**

Piano et violon répertoire mis en valeur par des arrangements.

Billetterie volontaire. Prix conseillé 13€

Un service de navettes supplémentaires gratuites sera mis en place vers les Confins.

Réservations : 04 50 32 65 00



### **Du 29 au 31 août**

Vendredi 16 h ouverture sous la grenelle

Vendredi 20 h veillée alpine à la salle des fêtes avec le groupe Chérie, des chanteurs et des musiciens ...

Samedi de 10h à 12h au lac des Confins

Samedi 14h 30 à 16h 30 au Hameau des Alpes

Dimanche à 10 h au col de la Croix Fry messe avec Monseigneur Le Saux, évêque du diocèse d'Annecy

## **INFO DERNIERE MINUTE**



Notre Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne est en négociations avec le site **Gens de Confiance** au sujet des locations.

Qu'est ce que GENS DE CONFIANCE ?

Gens de Confiance est un service de petites annonces généralistes accessible sur recommandation. Véritable plateforme sociale sécurisée proposant des biens et des services, son ambition est d'avoir un impact sociétal positif en instaurant un environnement de confiance dans l'économie collaborative.

L'éthique de Gens de Confiance correspond à celui de nos associations. C'est pourquoi nous avons souhaité collaborer avec eux.

### **Retenue collinaire de la Colombière**

Mardi 17 juin 2025, la rapporteuse publique a demandé au Tribunal administratif de Grenoble, l'annulation de l'arrêté du préfet autorisant le démarrage des travaux. L'affaire a été mise en délibéré. Le jugement sera rendu dans un mois environ.

***Faites connaître notre association***

***Partager ce bulletin, invitez à notre Assemblée Générale le 8 août 2025***

**<https://arlc.la-clusaz.com>**



## Excursion entre prieuré, château et lacs mardi 12 août 2025

Notre escapade nous emmènera de la Savoie jusqu'en Isère à la découverte de deux monuments historiques fermés au public sans guide : le prieuré Saint Maurice au Bourget du Lac, l'un des rares vestiges de l'art du XI<sup>e</sup> siècle en Savoie qui recèle des œuvres d'une grande qualité, et le château de Pupetière témoignant d'une riche histoire et d'une architecture époustouflante. Nous ferons une halte pour déjeuner au Bistrot 1951 à Saint Alban de Montbel avec une vue imprenable sur le magnifique lac d'Aiguebelette et le plaisir de savourer la cuisine du chef David.

**7h45 Rendez-vous à la gare routière. Départ du car à 8h.**

### 9h30 Le Bourget du Lac visite du Prieuré Saint Maurice



- Pose café dans les jardins du prieuré.
- Visite du prieuré avec notre guide Amélie.

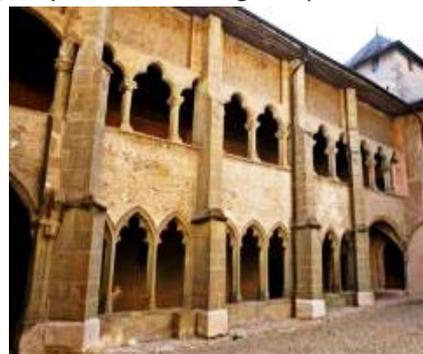
Le prieuré Saint Maurice fondé au XI<sup>ème</sup> siècle par Saint Odilon, moine influent de l'Ordre de Cluny, est constitué d'une église gothique, d'une crypte romane, de bâtiments conventuels et de jardins aménagés autour d'une longue perspective axiale. Il fut l'un des monastères les plus prospères de Savoie, grâce au soutien de la Maison de Savoie qui lui accorda de nombreux privilèges et donations.

Le cloître aux magnifiques voûtes gothiques, a deux particularités. Il n'a pas été achevé puisque un seul côté est pourvu d'une galerie, et la galerie supérieure est de style roman alors que la galerie inférieure est de style gothique.

La bibliothèque date du début du XX<sup>ème</sup> siècle aménagée par la Duchesse de Choiseul. On peut admirer son splendide plafond en cuir de Cordoue. La cuisine possède une très belle cheminée du



XV<sup>ème</sup> siècle en molasse, et le réfectoire deux vaisseliers style néogothique. Un trésor méconnu, un jubé de pierre aux sculptures polychromes évoquant des épisodes de la vie du Christ, orne le chœur de l'église.



Les jésuites succédèrent aux moines, puis des franciscains s'y installèrent jusqu'à la Révolution française où il devint bien national. Le prieuré fut tout d'abord classé Monument historique par Jean Barut, collectionneur d'art, pour être classé dans sa totalité en 2006.

### 12H45 Saint Alban de Montbel déjeuner au restaurant Le Bistro 1951

Lauriane et David nous invitent à découvrir leur cuisine authentique et généreuse. Tous les ingrédients qui composent les assiettes sont méticuleusement choisis chez les producteurs locaux.



Notre menu se composera ainsi :

Pâté maison agrémenté d'une salade

Poulet accompagné de petits légumes de saison

Crème brûlée

Vin de Savoie Blanc et rouge

Café ou infusion

*Si vous avez un régime ou des intolérances alimentaires, veuillez le signaler sur votre fiche de réservation.*

Le lac d'Aiguebelette est l'un des plus purs et des plus chauds d'Europe. Avis aux amateurs pour un petit plongeon !!!

Sous ce lac aux eaux turquoise un village sur pilotis bâti pendant la pré histoire, engloutis, est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est aussi la première réserve naturelle régionale (Auvergne Rhône-Alpes).

### 15h Châbons visite du château de Pupetières avec Isabelle de Virieu, la propriétaire.



La famille de Virieu est propriétaire du domaine depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle. Pendant la révolution le château a été entièrement détruit et incendié. C'est qu'en 1861 qu'Alphonse de Virieu, petit-fils de la comtesse de Virieu, décida de confier sa reconstruction à deux architectes : Denis Darcy et Eugène Viollet-le-Duc, dans le style néogothique. Les sept tours, coiffées en [poivrière](#), son grand [parc paysager](#) fleuri avec son étang et sa cascade ont inspiré de nombreux écrivains et poètes parmi lesquels, Alphonse de Lamartine, ami de la famille Aymon de Virieu, y trouva la source d'inspiration pour écrire son célèbre poème Le Vallon. Ce lieu romantique a également inspiré Stéphanie de Virieu, élève de David, artiste peintre, sculpteur.



La polychromie des tuiles vernissées, les décors intérieurs sont les témoins de ce que fût la renaissance des arts décoratifs à cette époque. Les éléments protégés au titre des monuments historiques sont les façades et toitures du château ainsi que des communs, les pièces suivantes avec leur décor : vestibule, escalier avec sa rampe en fer forgé, salle à manger, grand salon avec sa cheminée, bibliothèque y compris les armoires à livres sur deux étages, la chambre d'apparat dite de la duchesse de Noailles avec sa cheminée et la chambre de la reine Esther.



Ainsi se terminera notre excursion dans le *style néo-gothique* dont l'esprit romantique s'est imposé après la réunion de la *Savoie* à la France.

Nous rejoindrons La Clusaz vers 19h, 19h30.



## COUPONS DE RESERVATION

- 1) POUR L'EXCURSION
- 2) POUR LE DÎNER APRES L'AG

### 1) RESERVATION EXCURSION 12 AOÛT

A retourner avec le chèque avant le 5 août à L'Association des Résidents de La Clusaz  
74450 Saint Jean de Sixt BP5

Mr, Mme, Melle -----

Nombre de participants.....X 90€ Total TTC.....€

Téléphone pour vous joindre la veille si nécessaire et pour confirmation de votre réservation.  
-----

- Une confirmation de la réception de votre réservation vous sera envoyée par sms.
- Les réservations se feront par ordre chronologique de réception, le nombre de places étant limité.

Problème d'allergies ou régime alimentaire :



### 2) RESERVATION POUR LE DÎNER APRES L'AG 8 AOÛT

A retourner avec votre chèque directement au restaurant Le Chalet du Lac

307 chemin du Laythet 74220 La Clusaz Tél : 04 50 02 53 26

Jean Baptiste nous accueillera dans son restaurant  
« Le Chalet du lac » un cadre unique que nous pourrons  
apprécier au coucher du soleil.

« Le chef propose une cuisine traditionnelle savoyarde  
élaborée à base de produits du terroir. Ici tout est fait  
maison et la carte varie au fil des saisons».



*Apéritif maison (vin de framboise)*

\*\*\*\*\*

*Salade du chalet*

*(tomme blanche, beignets de pommes de terre, terrine, jambon fumé et salade de saison)*

\*\*\*\*\*

*Poulet fermier aux 3 vinaigres*

*Accompagné de gratin dauphinois et ratatouille maison*

\*\*\*\*\*

*Clafoutis aux griottes*

\*\*\*\*\*

*Café*

*Vin rouge et vin blanc*

Nom et prénom-----

Téléphone-----

Nombre de couverts -----X 52€ = -----€

*Régime ou allergies alimentaires*